

Ordre du jour



1. Présentation et discussion autour des enjeux et des objectifs proposés en commissions thématiques
 - CT 1 « Gestion des milieux aquatiques »
 - CT 2 « Erosion, ruissellement et inondations »
 - CT 3 « Gestion de la ressource en eau »
 - CT 4 « Communication et développement du territoire »
2. Discussion autour des sujets considérés transversaux dans toutes les commissions
 - Les bassins de rétention des eaux de ruissellement
 - La gestion de l'eau pluviale urbaine
 - La mise en compatibilité du SAGE avec les documents d'urbanisme
3. Organisation de la séance plénière du 3 février 2022
 - Ordre du jour
 - La mise en place du comité de rédaction

Commission Permanente

Réunion du 15 décembre 2021:

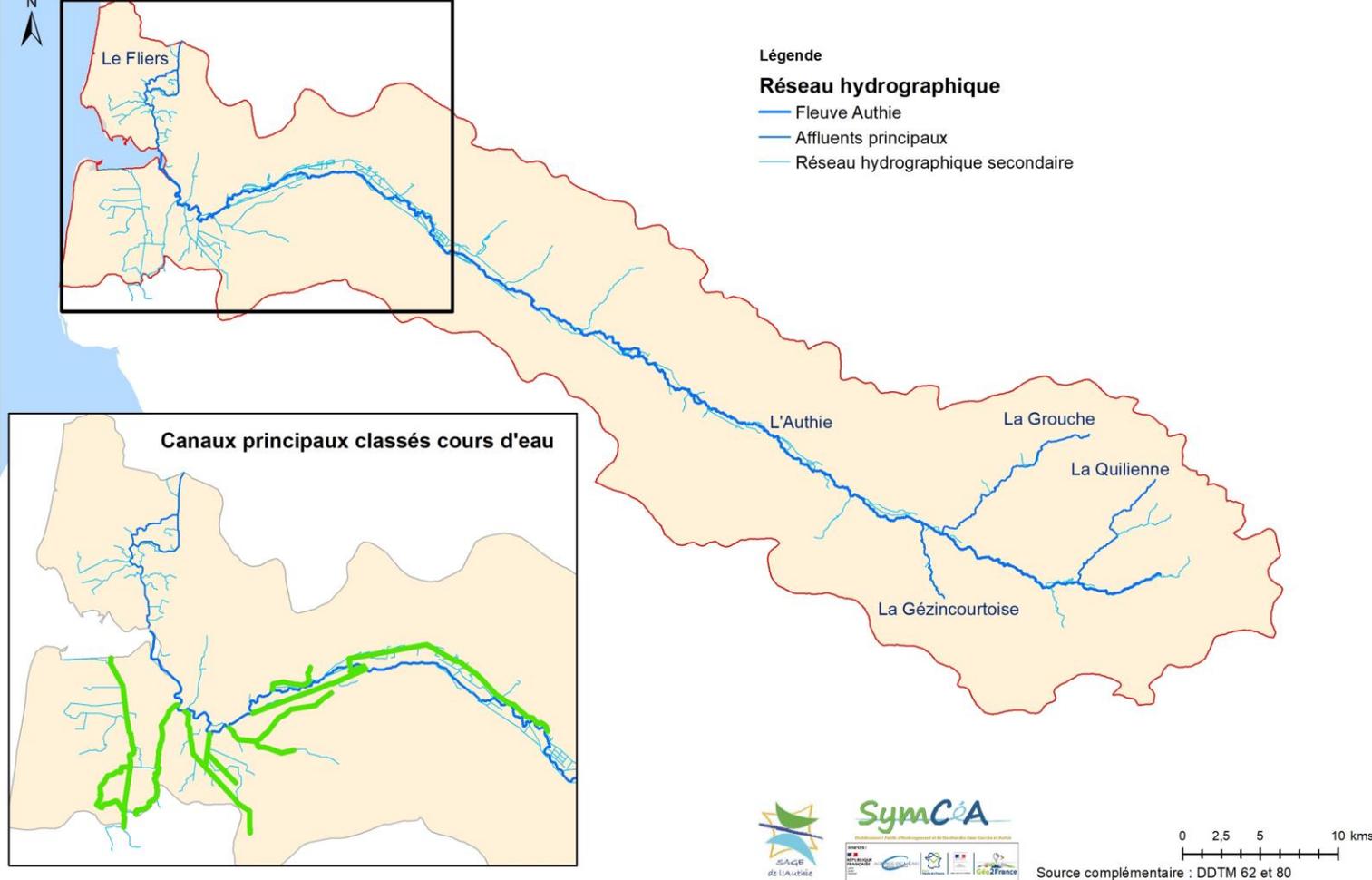
Bilan des réunions de commission thématique et préparation de la réunion CLE

Président: Henri DEJONGHE

Présentation et discussion autour des enjeux et des objectifs proposés en commissions thématiques

CT1: Gestion des milieux aquatiques

Carte 6 : Réseau hydrographique du bassin versant de l'Authie



➤ Etat des lieux

- 420 km de cours de d'eau
- L'Authie = 1^{ère} catégorie piscicole
- Canaux en basse vallée de l'Authie gérés par 3 Associations Syndicales Autorisées

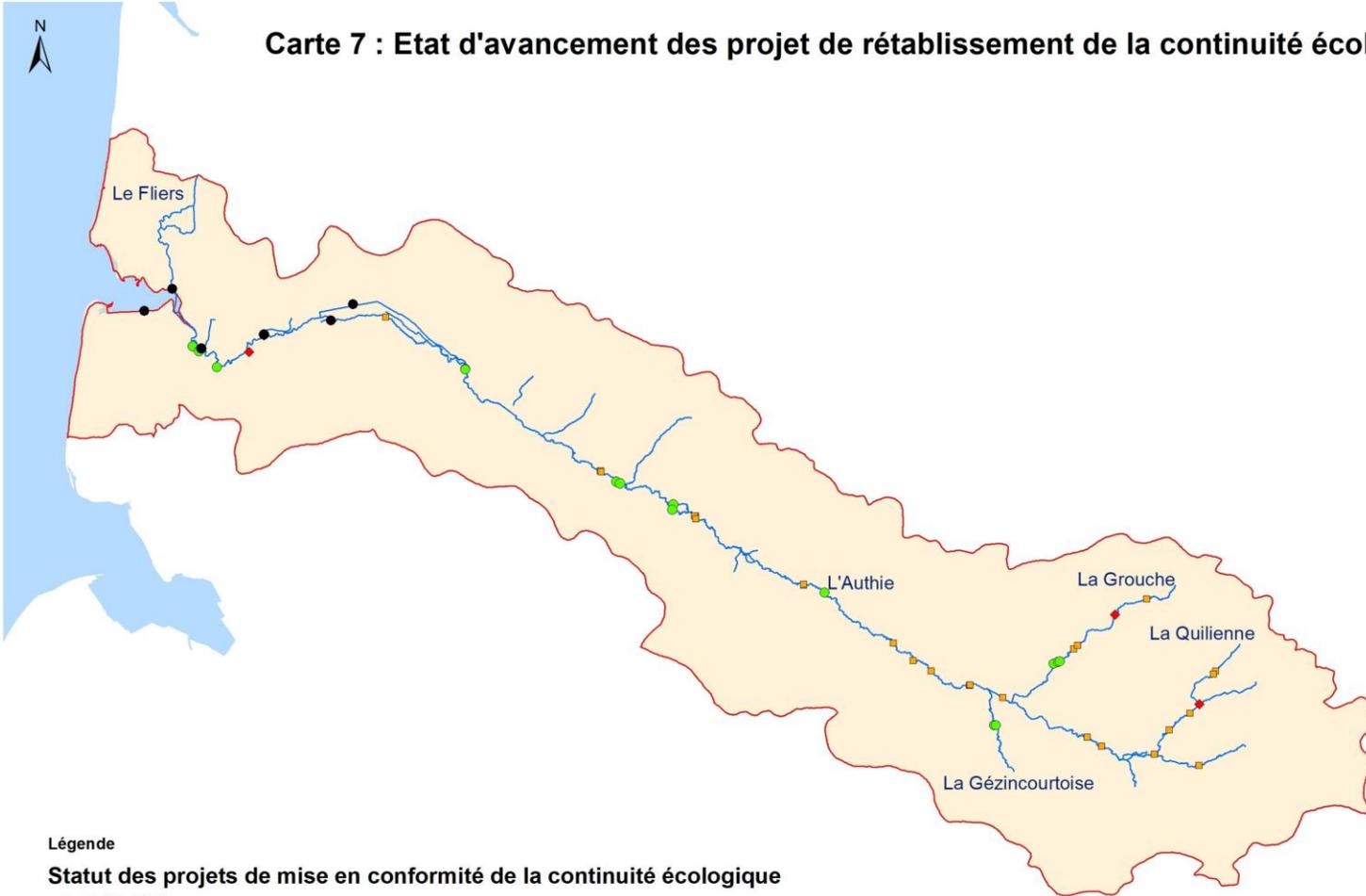
- Manque d'entretien des cours d'eau par les propriétaires
- Apport de MES lors des épisodes pluvieux
- Masse d'eau en mauvais état chimique (HAP)
- Berges et ripisylve dans un état moyen
- Présence d'embâcles dans le lit mineur

➤ Plan de Gestion de l'Authie

- Concerne 160 km de cours d'eau
- Transfert ou délégation des 8 EPCI au Symcésa dans le cadre de la GEMAPI
- Travaux déjà commencés (retrait d'embâcles)
- Dossiers en cours d'instruction

CT1: Gestion des milieux aquatiques

Carte 7 : Etat d'avancement des projet de rétablissement de la continuité écologique



Légende

Statut des projets de mise en conformité de la continuité écologique

- Initié (15)
- Prévisionnel (25)
- ◆ Abandonné (4)
- Sans données (6)

➤ Etat des lieux

- Aménagements hydrauliques présents sur l'Authie et ses affluents
- 1 moulin produit encore de l'électricité (moulin de Tollens)
- Patrimoine historique débuté au XIème siècle

➤ Diagnostic

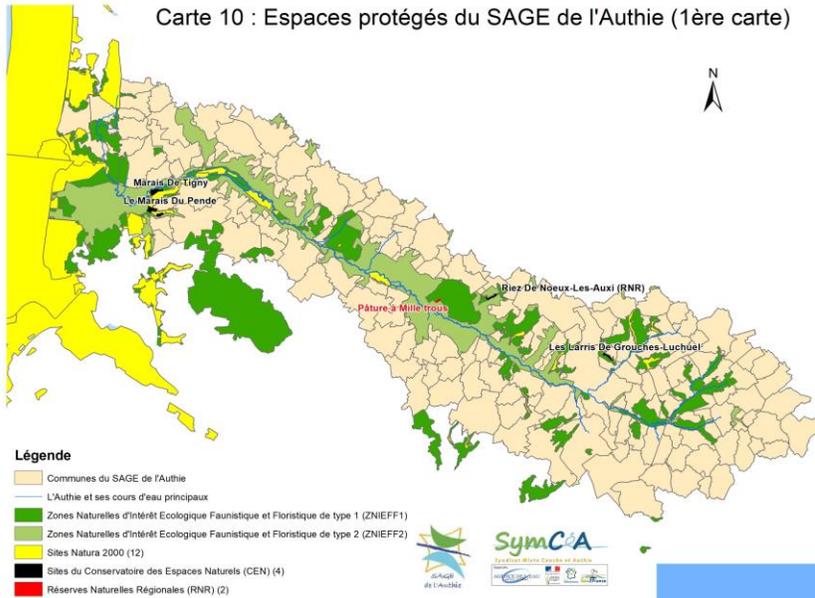
- 49 ouvrages considérés infranchissables
- Perturbations du fonctionnement hydromorphologique et biologique des cours d'eau
- Intérêt patrimonial et intérêt économique

➤ Projets de mise en conformité

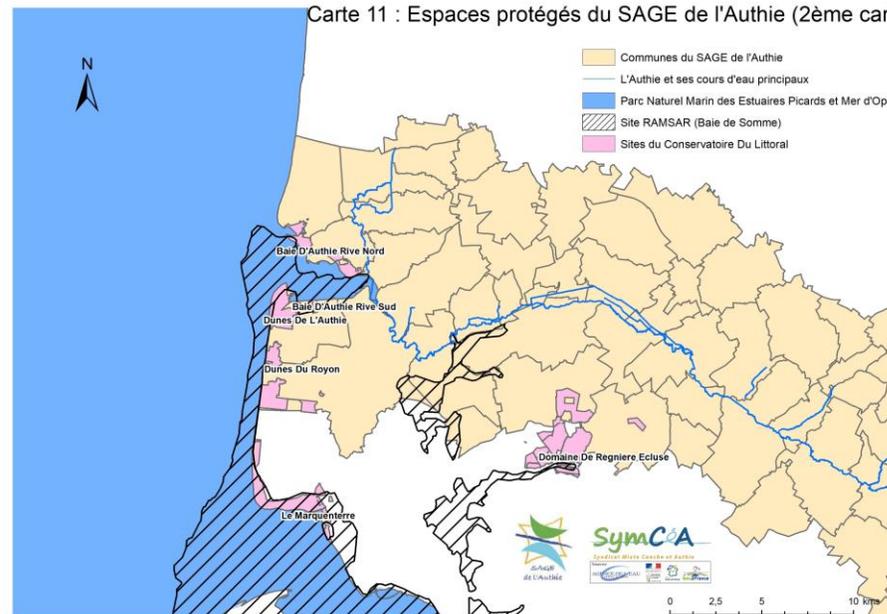
- Différents porteurs de projets
- Projets à différents stades d'avancement
- Prise en compte par les services de l'Etat de la continuité écologique mais aussi du potentiel économique

CT1: Gestion des milieux aquatiques

Carte 10 : Espaces protégés du SAGE de l'Authie (1ère carte)



Carte 11 : Espaces protégés du SAGE de l'Authie (2ème carte)



➤ Etat des lieux

- De nombreux espaces protégés sur le territoire
- ZNIEFF, 12 sites Natura 2000, sites du CEN, RNR
- Basse Vallée de l'Authie et Littoral fortement concernés (sites Ramsar, sites du CdL)

➤ Diagnostic

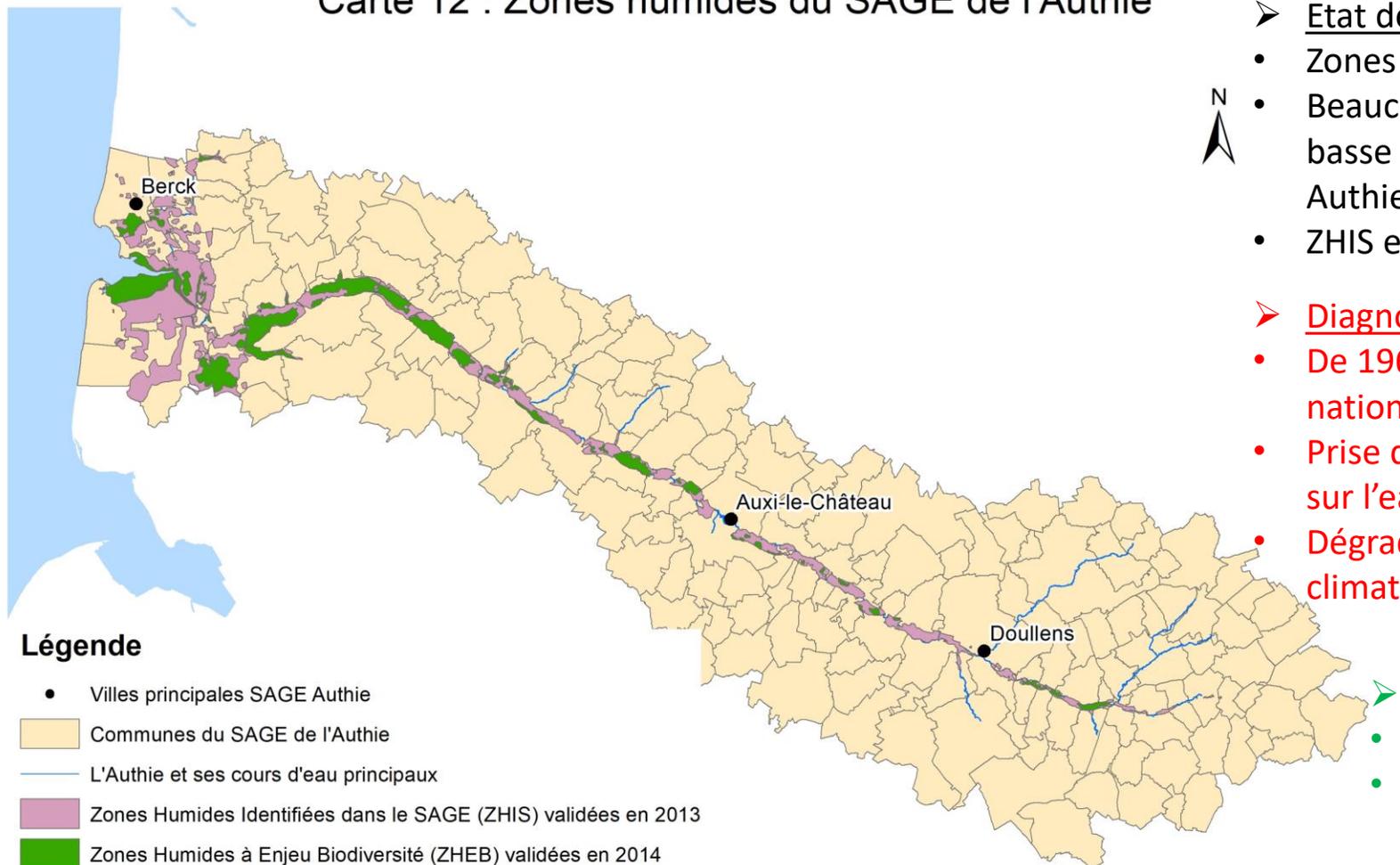
- Sites Natura 2000 en attente de structures porteuses depuis la dissolution de l'ancienne institution interdépartementale

➤ Renouvellement des comités de pilotage

- Positionnement du SymcÉa en tant que structure porteuse
- Rapprochement auprès de la structure animatrice (CEN/AMEVA)

CT1: Gestion des milieux aquatiques

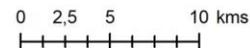
Carte 12 : Zones humides du SAGE de l'Authie



- Etat des lieux
 - Zones humides principalement le long de l'Authie
 - Beaucoup de Marais et tourbières en moyenne et basse Vallée de l'Authie (à partir de Dompierre-sur-Authie)
 - ZHIS et ZHEB validées respectivement en 2013 et 2014

- Diagnostic
 - De 1960 à 1990, diminution de 50% de la surface nationale en ZH
 - Prise de conscience de leur importance depuis la loi sur l'eau de 1992 (divers fonctions)
 - Dégradation de ces zones humides (changement climatique, occupation du sol, urbanisation)

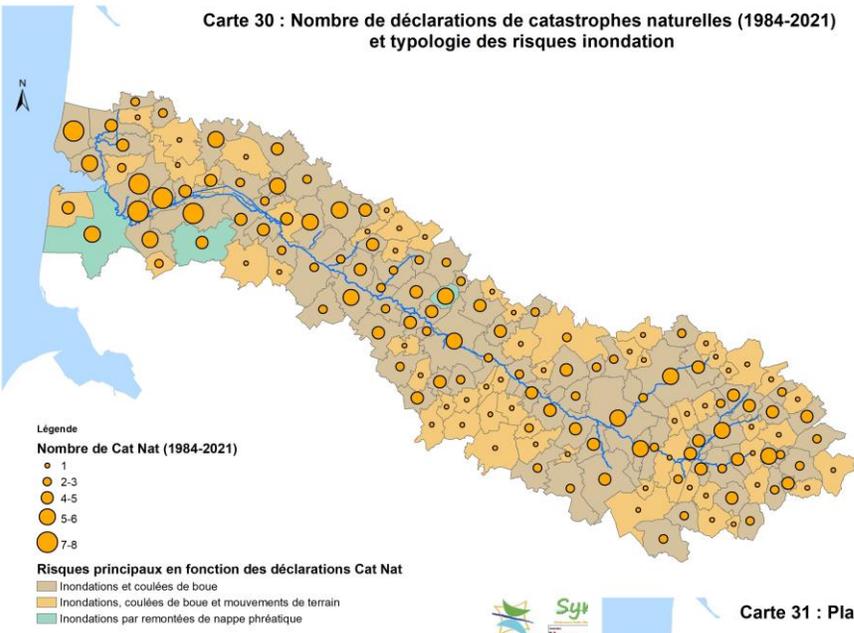
- Suite du travail
 - Maintien des ZH déjà validées
 - Définition des 2 autres types de ZH demandées par le SDAGE (ZH à restaurer et ZH à enjeu agricole)
 - S'appuyer sur le projet de cartographie nationale des ZH débuté pour compléter et terminer l'inventaire des ZH du SAGE



➤ Propositions faites en commission thématique et propositions reçues après l'envoi du CR

Enjeu	Objectifs	Orientations	Dispositions
Assurer la bonne fonctionnalité des milieux aquatiques sur le territoire	Améliorer la qualité des habitats	<i>Mettre en place la gestion raisonnée de l'Authie et de ses affluents</i>	<i>Participer à l'élaboration ou au suivi du plan de gestion de l'Authie</i>
		<i>Préserver la dynamique naturelle des cours d'eau</i>	<i>Définir l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau</i> <i>Améliorer la connaissance de la fonctionnalité des connexions latérales et prévoir leurs restaurations</i>
	Restaurer la continuité écologique sur l'Authie et sur ses affluents	<i>Convaincre les propriétaires des ouvrages faisant obstacle à l'écoulement, à des aménagements</i>	<i>Rappeler la réglementation en vigueur</i> <i>Sensibiliser les propriétaires à la préservation de la continuité écologique</i>
	Préserver et valoriser les zones humides	<i>Préserver les zones humides inventoriées (ZHIS) dans le SAGE</i>	<i>Considérer dans les documents d'urbanisme comme objectif prioritaire la préservation des zones humides à enjeu « biodiversité » (ZHEB) délimitées dans le SAGE.</i>
	Préserver et valoriser les espaces naturels	<i>Préserver la Baie d'Authie</i>	<i>Participer aux études et programmes d'aménagement du milieu côtier et estuarien</i>

Carte 30 : Nombre de déclarations de catastrophes naturelles (1984-2021) et typologie des risques inondation



CT2: Erosion, ruissellement et inondations

➤ Etat des lieux

- Tout le territoire impacté par le risque d'inondation
- Principalement ruissellement et coulée de boues
- 2 PPRI Littoraux approuvé + 1PPRI Vallée de l'Authie prescrit + 15 PPR communaux prescrits
- PAPI Bresle-Somme-Authie

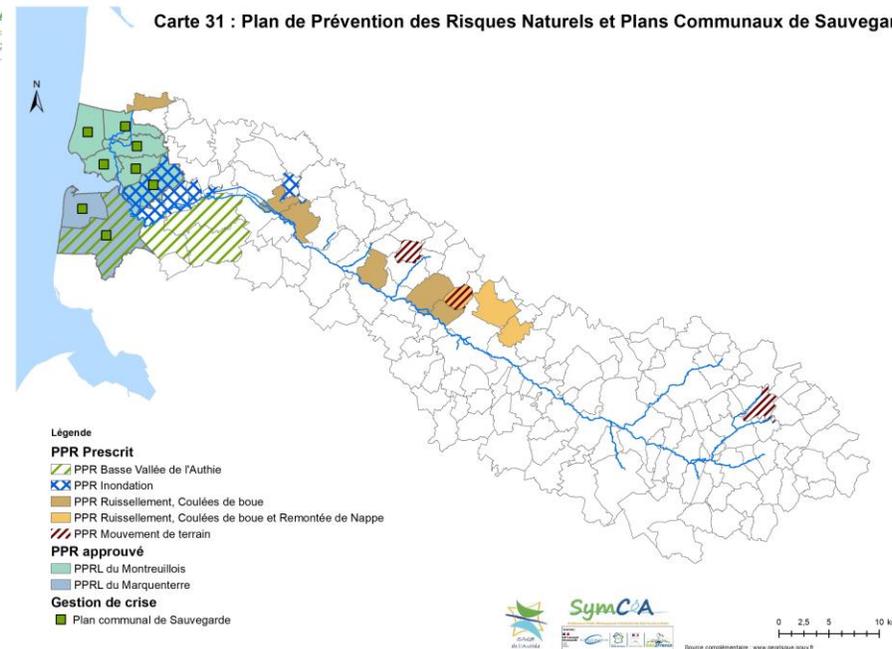
➤ Diagnostic

- Manque de connaissance du risque d'inondation à l'échelle du bassin versant
- Manque d'un programme commun de lutte contre les inondations

➤ Projets mis en place sur le territoire

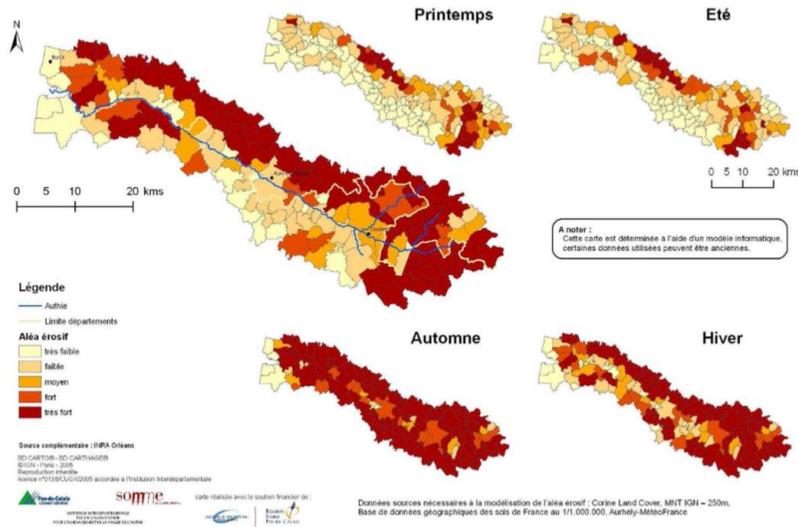
- PPRI Vallée de l'Authie en étude → validation d'un PPRI ou d'un porter à connaissance prochainement

Carte 31 : Plan de Prévention des Risques Naturels et Plans Communaux de Sauvegarde



CT2: Erosion, ruissellement et inondations

Carte 24 : Aléa érosif annuel
Intégration par commune



➤ Etat des lieux

- Surface Agricole Utile = 85% du territoire
- Aléa érosif annuel fort sur les versants et les plateaux de la Vallée
- Compétence « lutte contre l'érosion et le ruissellement » transférée aux 8 EPCI

➤ Diagnostic

- Facteurs naturels propices au ruissellement (nature du sol, relief, pluviométrie)
- Facteurs humains qui aggravent ce phénomène (imperméabilisation des sols, augmentation des SAU, retournement de prairies, types de culture, pratiques culturales)
- Manque d'une méthode de lutte commune sur le territoire

Carte 28: Aménagements de lutte contre l'érosion et le ruissellement mis en place sur le SAGE de l'Authie



➤ Projets mis en place sur le territoire

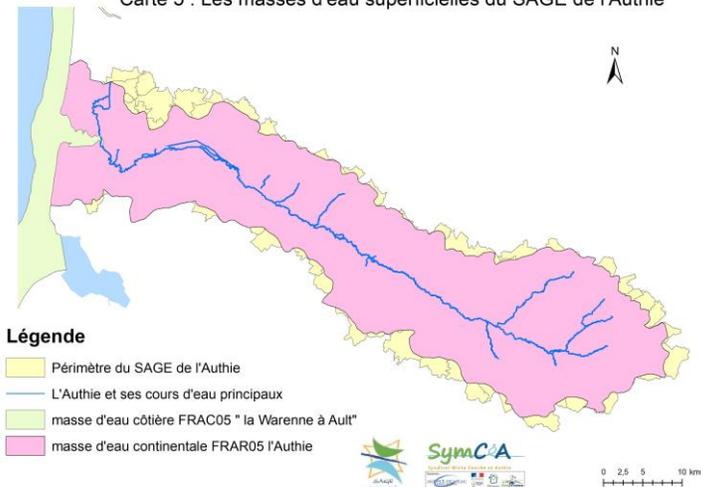
- Aménagements déjà mis en place (lourds ou légers)
- Projets et études en cours dans les EPCI
- SymcA = rôle d'animation et d'accompagnement des EPCI
- Projet Watersed déployé sur certains secteur
- Partenariat EPCI/Chambres d'agriculture

➤ Propositions faites en commissions thématiques et propositions reçues après l'envoi du CR

Enjeu	Objectifs	Orientations	Dispositions
<p>Maîtriser le risque d'inondation/les risques sur le bassin versant de l'Authie afin de protéger les biens et les personnes mais aussi la ressource en eau</p>	<p>Développer la connaissance du risque d'inondation sur le territoire</p>	<p><i>Améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique de la Vallée de l'Authie</i></p> <p><i>Favoriser la cohérence des programmes de lutte contre les inondations à l'échelle du bassin versant</i></p>	<p><i>Mettre en place une animation territoriale à l'échelle du bassin versant</i></p>
	<p>Lutter contre les inondations en milieu urbain</p>		
	<p>Lutter contre l'érosion et le ruissellement sur les terres agricoles</p>		

CT3: Gestion de la ressource en eau

Carte 5 : Les masses d'eau superficielles du SAGE de l'Authie



Carte 6 : Les masses d'eau souterraines du SAGE de l'Authie



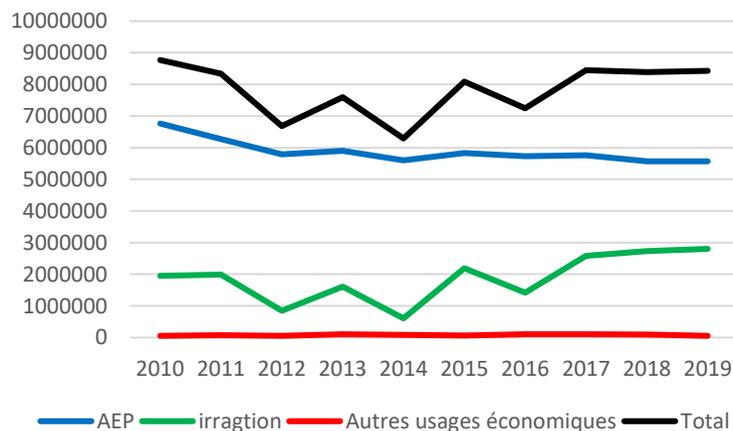
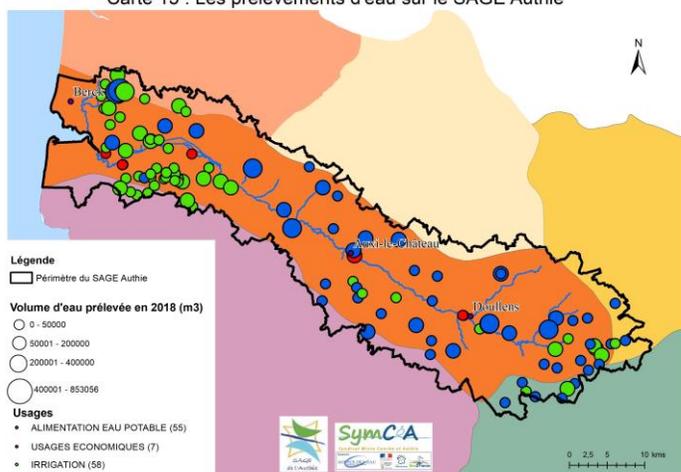
➤ Etat des lieux

- 1 masse d'eau continentale + 1 masse d'eau côtière + 1 masse d'eau souterraine
- Différents usages de la ressource (prélèvements, conchyliculture, activités de loisirs (pêche, chasse, sport, baignade))

➤ Diagnostic

- Entre 2010 et 2019, prélèvements annuels stables
- Prélèvements AEP en légère diminution
- Prélèvements pour l'irrigation en légère hausse
- Prélèvements industriels négligeable
- Conchyliculture bien réglementée avec peu d'impact sur les masses d'eau
- Excellente ou bonne qualité des eaux de baignade

Carte 13 : Les prélèvements d'eau sur le SAGE Authie



CT3: Gestion de la ressource en eau

Masse d'eau	Etat	Eléments déclassants
FRAR05 Authie	 Bon état écologique	
	 Mauvais état chimique	Hydrocarbure Aromatique Polycyclique (HAP)
FRAG309 « Craie de la Vallée de l'Authie »	 Bon état quantitatif La recharge est 50 fois supérieure aux prélèvements	Ce calcul ne prend pas en compte la part qui alimente 95% de l'Authie → Calcul du volume disponible réel
	 Etat chimique médiocre	HAP, fluoranthène, sous produits de l'atrazine, métazachlore, nitrates
FRAC05 « Warenne à Ault »	 Etat écologique moyen	Phytoplanctons, nutriments
	 Bon état chimique	

Pressions domestiques:

- Assainissement collectif
 - rejets des stations d'épuration;
 - rejets non traités des réseaux (séparatifs ou unitaires)
- (Assainissement non collectif)
 - rejets des installations individuelles

Pressions agricoles:

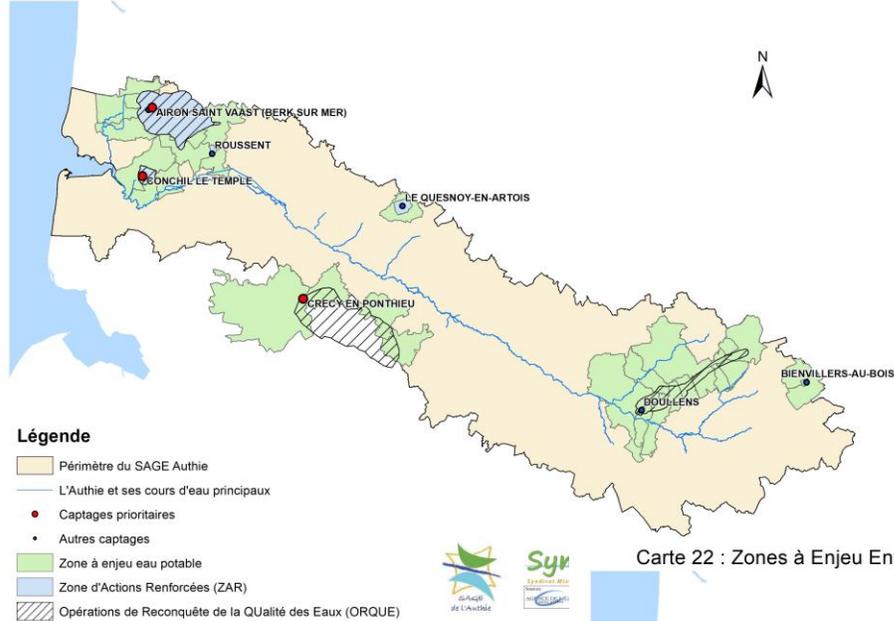
- Utilisation d'engrais (minéral ou organique)
- Utilisation de produits phytosanitaires

Pressions des eaux pluviales

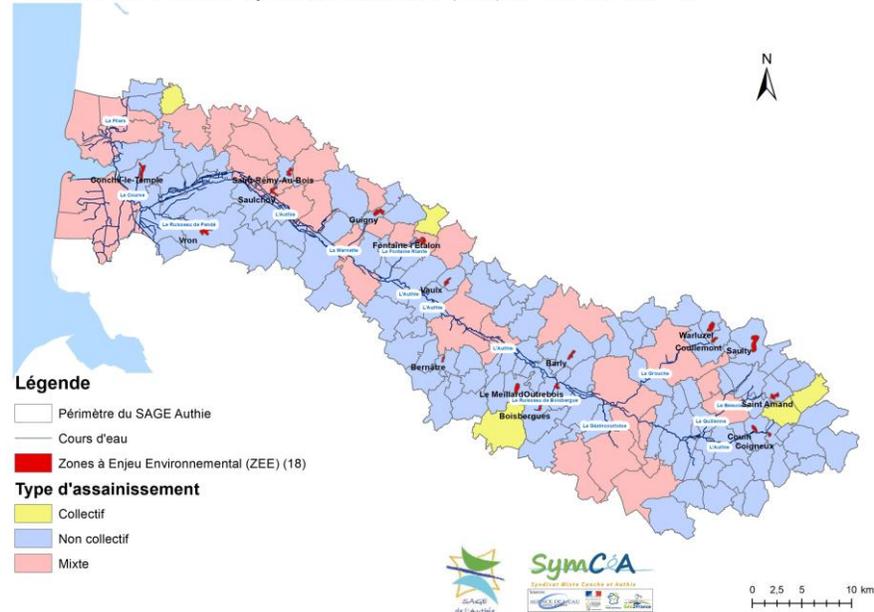
- Pollution des eaux de ruissellement pluvial
- Pollution du réseau pluvial

CT3: Gestion de la ressource en eau

Carte 15: La protection de la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable sur le SAGE Authie



Carte 22 : Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) du SAGE de l'Authie



- Protection de la nappe
 - Zones à enjeu eau potable
 - 2 captages prioritaires
 - 3 ORQUE en cours
 - Bientôt définition des captages stratégiques
 - Directive Nitrates :
 - ➔ Programme d'actions National (PAN)
 - ➔ Programme d'actions Régional (PAR) avec des Zones d'Actions Renforcées (ZAR)

➤ Protection des cours d'eau

- Zones à Enjeu Environnemental (ZEE)
- 18 communes identifiées en 2014
- Validées en CLE et transmises à l'agence
- Décision de maintenir ces ZEE
- Aides de l'Agence supprimées

➤ Propositions faites en commissions thématiques et propositions reçues après l'envoi du CR

Enjeu	Objectifs	Orientations	Dispositions
Préserver et gérer la ressource en eau sur le territoire	Améliorer la qualité des eaux superficielles	<i>Améliorer et gérer le réseau eaux pluviales</i> <i>Améliorer le traitement des effluents domestiques</i>	<i>Améliorer le fonctionnement des déversoirs d'orage</i>
	Améliorer la qualité des eaux souterraines	<i>Lutter contre la pollution par les phytosanitaires</i>	
		<i>Raisonner l'apport de nitrates sur les terres agricoles</i>	
	Garantir tous les usages de la ressource en eau en maintenant une quantité suffisante	<i>Protéger les Aires d'Alimentation des captages d'eau destinée à la consommation humaine</i>	
		<i>Améliorer et sécuriser la distribution de l'Eau potable</i>	

CT4: Communication et développement du territoire

Enjeu	Objectifs	Orientations	Actions 2022
Faire vivre le SAGE de l'Authie sur le territoire	Développer la connaissance du SAGE de l'Authie et de la CLE sur le territoire	<i>Mettre en place des actions de sensibilisation sur les enjeux et les problématiques liées à l'eau</i>	<i>Travailler sur un programme pédagogique</i> <i>Organiser une journée terrain</i>
		<i>Communiquer sur l'état d'avancement et la mise en œuvre du SAGE de l'Authie</i>	<i>Communiqué de presse</i> <i>Tournée des 8 EPCI</i>
		<i>Communiquer sur l'actualité de la CLE</i>	<i>Newsletter</i>
	Intégrer le SAGE de l'Authie dans le développement du territoire	<i>Intégrer les enjeux du SAGE de l'Authie dans les documents d'urbanisme</i>	<i>Document à destination des services urbanismes</i> <i>Commission thématique avec services urbanisme et communication</i>
		<i>Intégrer les enjeux du SAGE de l'Authie dans le développement des activités du territoire</i>	

ENJEU 1: ASSURER LA BONNE FONCTIONNALITE DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE TERRITOIRE

Objectif 1.1: Améliorer la qualité des habitats

Objectif 1.2: Restaurer la continuité écologique sur l'Authie et sur ses affluents

Objectif 1.3: Préserver et valoriser les zones humides

ENJEU 2: MAÎTRISER LES RISQUES SUR LE BASSIN VERSANT DE L'AUTHIE AFIN DE PROTÉGER LES BIENS ET LES PERSONNES MAIS AUSSI LA RESSOURCE EN EAU

Objectif 2.1: Développer la connaissance du risque d'inondation sur le territoire

Objectif 2.2: Lutter contre les inondation en milieu urbain

Objectif 2.3: Lutter contre l'érosion et le ruissellement sur les terres agricoles

ENJEU 3: PRÉSERVER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU SUR LE TERRITOIRE

Objectif 3.1: Améliorer la qualité des eaux superficielles

Objectif 3.2: Améliorer la qualité des eaux souterraines

Objectif 3.3: Garantir tous les usages de la ressource en eau en maintenant une quantité suffisante

ENJEU 4: FAIRE VIVRE LE SAGE DE L'AUTHIE SUR LE TERRITOIRE

Objectif 4.1: Développer la connaissance du SAGE de l'Authie et de la CLE sur le territoire

Objectif 4.2: Intégrer le SAGE de l'Authie dans le développement du territoire

Discussion autour des sujets considérés transversaux dans toutes les commissions

L'érosion et le ruissellement sur le territoire

Commission concernée	Problématique	Idées de solution
CT1 « Gestion des milieux aquatiques »	<ul style="list-style-type: none"> Altération des milieux aquatiques: apport de MES lors des épisodes pluvieux (visible à l'œil nu) Responsable de 40% des HAP dans le cours d'eau (état chimique de l'Authie déclassé) 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'état des berges et de la ripisylve afin de filtrer l'eau de ruissellement Maintenir les zones humides pour se protéger des inondations
CT2 « Erosion, ruissellement et inondations»	<ul style="list-style-type: none"> Coulées de boue et perte de terre agricole en milieu rural Inondations en milieu urbain 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation sur la pratique culturale Favoriser le plus possible l'infiltration de l'eau là où elle tombe en amont Maintenir les prairies permanentes Mise en place de technique alternative d'infiltration de l'eau pour lutter contre le ruissellement urbain
CT3 « Gestion de la ressource en eau»	<ul style="list-style-type: none"> Impact des eaux de ruissellement urbain rejoignant le réseau d'eau pluviale et rejetées dans le milieu Moins d'infiltration → Impact sur la recharge de la nappe 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de technique alternative d'infiltration de l'eau pour lutter contre le ruissellement urbain Mise en place de bassin de rétention pour diminuer les prélèvements dans la nappe
CT4 « Communication et développement du territoire»	<ul style="list-style-type: none"> Pas assez de sensibilisation sur ce phénomène (Elus, grand public, agriculteur) 	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les services urbanismes à prendre en compte les éléments paysagers permettant de lutter contre le ruissellement sur les terres agricoles



- L'érosion et le ruissellement = problématique transversale à toute les commission**
- La lutte contre ce phénomène permettrait à la fois d'améliorer les habitats, de lutter contre les inondations, d'avoir une meilleure recharge de la nappe et d'améliorer la qualité des cours d'eau**

La gestion des eaux pluviales en milieu urbain

Commission concernée	Problématique	Solutions apportées
CT1 « Gestion des milieux aquatiques »	<ul style="list-style-type: none"> Altération des milieux aquatiques: apport de MES qui provient du ruissellement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'état des berges et de la ripisylve afin de filtrer l'eau de ruissellement
CT2 « Erosion, ruissellement et inondations»	<ul style="list-style-type: none"> Inondations dû au réseau d'eau pluviale gorgés d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation sur la pratique culturale Favoriser le plus possible l'infiltration de l'eau là où elle tombe en amont Maintenir les prairies permanentes
CT3 « Gestion de la ressource en eau»	<ul style="list-style-type: none"> Rejets des réseaux unitaires Mauvais branchement individuels Impact des eaux pluviales de ruissellement 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de technique alternative d'infiltration de l'eau pour lutter contre le ruissellement urbain Mise en place de bassin de rétention en milieu rurale pour diminuer les prélèvements dans la nappe
CT4 « Communication et développement du territoire»		<ul style="list-style-type: none"> Inciter les services urbanismes à prendre en compte la gestion de l'eau pluviale dans les documents



- L'érosion et le ruissellement = problématique transversale à toute les commission**
- La gestion des eaux pluviales urbaines permettrait à la fois de lutter contre les inondations en milieu urbain d'améliorer la qualité des eaux**

La mise en compatibilité du SAGE avec les documents d'urbanisme

Commission concernée	Thématique	Exemple de dispositions
CT1 « Gestion des milieux aquatiques »	<ul style="list-style-type: none">• Trames vertes et bleues• Zones humides	<ul style="list-style-type: none">• Tenir compte des orientations des DOCOB des sites Natura 2000• Préserver les Zones Humides à Enjeu Biodiversité identifiées dans le SAGE
CT2 « Erosion, ruissellement et inondations »	<ul style="list-style-type: none">• Ruissellement• Inondations	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir et mettre en place les éléments paysagers• Respecter les prescriptions définies dans le PPRI
CT3 « Gestion de la ressource en eau »	<ul style="list-style-type: none">• Protection de la ressource en eau potable• Assainissement• Eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none">• Préserver quantitativement et qualitativement les AAC• Prendre en compte les ZEE identifiées dans le SAGE• Gérer les eaux pluviales à la parcelle avec en priorité un rejet 0
CT4 « Communication et développement du territoire »	<ul style="list-style-type: none">• Lien entre les services urbanismes et le SAGE	<ul style="list-style-type: none">• Inciter les services urbanismes à associer la CLE lors de l'élaboration des documents d'urbanisme



- **Dans chaque thématique**

Organisation de la séance plénière du 3 février

Ordre du jour de la réunion de CLE

1. Introduction

- Mot d'accueil du Président de CLE (adoption du procès verbale du 11 mai 2021?)
- Rappel sur le SAGE de l'Authie
- Résumé de l'année 2021

2. Etat des lieux, enjeux et objectifs du SAGE de l'Authie

- Présentation
- Avis des membres
- Validation

3. Autres points

- Objectifs et échéances 2022
- Mise en place du comité de rédaction
- Présentation du site internet